

Reportage Canada

Ottawa
Canada

Volume 1, N° 7
le 4 décembre 1985

Expansion commerciale avec le Japon

Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Sinclair Stevens et le ministre de l'Énergie des Mines et des Ressources, M^{me} Pat Carney se sont rendus récemment au Japon dans le but de stimuler la coopération industrielle, le commerce et les investissements avec ce pays. Et, toujours dans le même but, le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, s'est adressé, à Toronto, aux participants de la neuvième série d'entretiens canado-japonais. (Voir article p. 4 et 5.)

Visite du secrétaire d'État américain à Calgary	1
L'ACDI et le Sahel, une stratégie à long terme	2
Carrefour du meuble	2
Une plus grande crédibilité internationale	3
Pour maîtriser la tension	3
Des octets qui voyagent	3
Expansion du commerce entre le Canada et le Japon	4
L'industrie du plastique au premier rang dans le monde	6
Une formule originale	6
Exposition sur la vie et l'œuvre de John Buchan	7
Semaine internationale de la musique numérique	7
Deuxième édition des <i>Canadian Subject Headings</i>	7
<i>Sonatine</i> de Micheline Lanctôt triomphe au Japon	7
Affaires express	8
Nouvelles brèves	8

Visite du secrétaire d'État américain à Calgary

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark a rencontré le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, à Calgary les 27 et 28 octobre dernier.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des consultations trimestrielles entre les deux ministres. Elle avait pour but de passer en revue les questions bilatérales importantes inscrites à l'ordre du jour et d'aborder les grandes questions internationales.

Cette fois, le commerce entre les deux pays a été le principal sujet abordé.

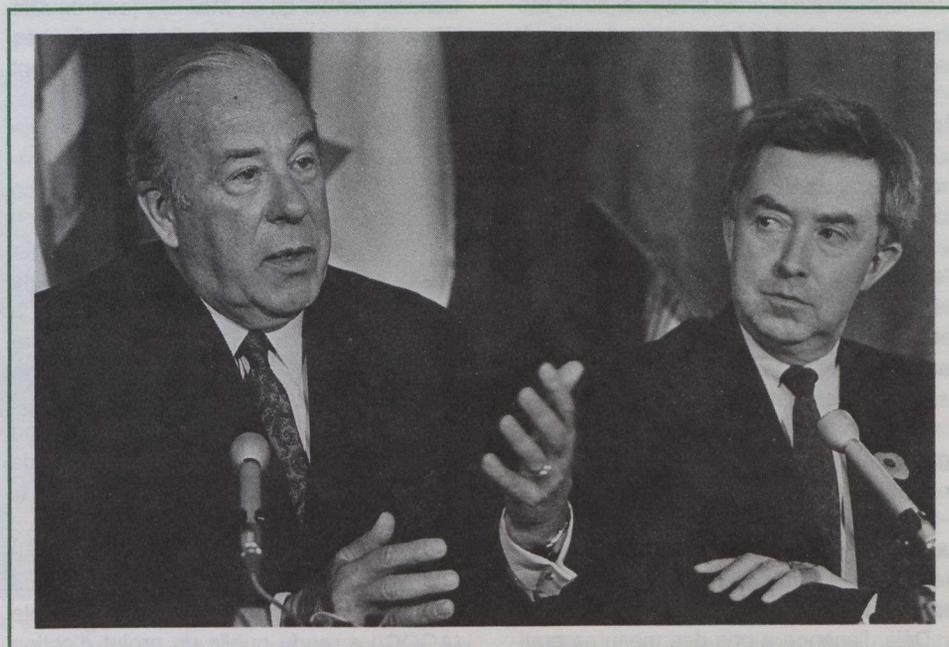
L'année dernière, le commerce canado-américain a représenté plus de 150 milliards de dollars; il s'agit des rapports commerciaux bilatéraux les plus volumineux au monde.

Au cours d'une conférence de presse, M. Shultz a souligné qu'il était optimiste et qu'il serait vraisemblablement possible de signer un accord visant à accroître le commerce entre les deux pays. « Nous appuyant sur ces consultations préliminaires, nous jugeons qu'il sera possible d'entreprendre des négociations bilatérales officielles dès le début de 1986, » a-t-il déclaré. « Le

Canada est de loin notre partenaire commercial le plus important », a noté M. Shultz qui a placé le Canada devant la Communauté économique européenne et le Japon.

Certains économistes prédisent qu'une libéralisation du commerce pourrait améliorer de 5 % au moins la situation économique du Canada, tout en apportant des avantages aussi significatifs aux États-Unis.

Pour sa part, M. Clark, lors d'une allocution prononcée à l'occasion d'un déjeuner offert en l'honneur de M. Shultz, a fait remarquer que les États-Unis investissent au Canada deux fois plus qu'au Japon et davantage que dans les dix nations de la Communauté européenne. Il en va de même pour les activités commerciales. Nos deux pays sont l'un pour l'autre le marché qui connaît la plus grande croissance : en 1984, les exportations canadiennes aux États-Unis ont augmenté de 28 %, tandis que les exportations américaines au Canada augmentaient de 26 %. Près de quatre millions d'emplois, deux millions dans chaque pays, dépendent de ces relations commerciales.



Le secrétaire d'État américain, M. George Shultz (à gauche), et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, se sont consultés à Calgary en octobre.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

L'énergie, si importante pour les Albertains et les habitants de Calgary, est un élément vital parmi tous les intérêts que nous partageons. Le Canada est le plus grand fournisseur étranger de gaz naturel et d'électricité et la deuxième grande source d'hydrocarbures pour les États-Unis. Les pipelines et gazoducs franchissent la frontière en de nombreux points; des connexions de réseau électrique existent entre cinq provinces canadiennes et des États américains. Les aménagements hydro-électriques de la Voie maritime du Saint-Laurent et du fleuve Columbia sont un témoignage de notre collaboration dans la mise en valeur et l'exploitation de nos ressources communes.

« C'est grâce à un esprit de coopération, et non d'affrontement, que nous sommes parvenus à établir ce genre de relation, » a déclaré le ministre canadien.

« L'Alberta en est maintenant au stade où nous pouvons transmettre à notre tour les connaissances spécialisées que nous avons acquises dans des domaines comme la construction de pipelines. L'exploitation de nos sables bitumineux et l'exploration menée dans la région de la mer de Beaufort

et d'Hibernia constituent la nouvelle frontière dans la mise en valeur des ressources énergétiques. Les échanges de technologies et la diffusion de savoir-faire humain ont, dans une très large mesure, été épargnés par les tarifs douaniers ou autres barrières. Nous voulons qu'il continue d'en être ainsi.

Nous voulons assurément accroître notre commerce. Et pour atteindre ce but, nous nous tournons vers notre principal marché. Nous voulons engager des pourparlers avec les États-Unis pour maintenir et renforcer l'accès aux marchés pour nos deux pays. En tant que gouvernement, nous sommes prêts à prendre cette mesure parce qu'elle représente la meilleure chance pour les Canadiens qui veulent un emploi, » a ajouté M. Clark.

Rappelons que le premier ministre Brian Mulroney, dans sa lettre du 1^{er} octobre au président Ronald Reagan, a proposé que les deux gouvernements entreprennent des démarches en vue de :

- conclure un nouvel accord commercial bilatéral visant à réduire les barrières commerciales; et
- accroître et consolider l'accès de chaque pays aux marchés de l'autre.

L'ACDI et le Sahel, une stratégie à long terme

Mme Monique Vézina, ministre des Relations extérieures, a procédé, en juin dernier, à Montréal, au lancement d'une nouvelle publication de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) intitulée : *Une solution à long terme pour le Sahel*. Préparée à l'intention des organismes et des personnes s'intéressant au développement international et à la crise africaine, cette brochure expose la stratégie qui soutient l'aide canadienne bilatérale aux pays du Sahel.

Principaux objectifs

Au cours des prochaines années, l'ACDI entend axer ses interventions au Sahel sur trois objectifs essentiels :

- la stabilisation du couvert végétal : il s'agira de lutter contre la désertification grâce au reboisement des terres, à la stabilisation des dunes de sable et à la rationalisation de l'élevage.
- l'équilibre alimentaire : on aura recours à des mesures concernant la production agricole, l'irrigation, l'élevage, le stockage et la commercialisation des denrées.
- le développement énergétique : on s'efforcera de remplacer le bois par des énergies nouvelles et renouvelables qui nuisent moins à l'écologie fragile du Sahel.

Déjà, l'agence a pris des mesures pratiques qui reflètent bien ces grandes orientations. Ainsi, au Niger, au Mali et au Burkina

Faso, elle a mis sur pied, en collaboration avec les populations rurales, un programme de microréalizations grâce auquel on a entrepris des travaux d'hydraulique villageoise et d'irrigation de périmètres agricoles ainsi que des cultures de contre-saison. Au Burkina Faso et au Niger, elle assure la protection des végétaux en collaboration avec Agriculture Canada, tandis qu'au Mali elle joue un rôle très actif dans la restructuration des marchés céréaliers qui, jusqu'ici, n'ont pas pleinement favorisé les populations rurales productrices. Dans ce pays, elle apporte également une aide considérable aux populations de la région du Kaarta à propos de la réalisation d'un plan de développement rural.

Dans l'immédiat, l'ACDI veut aussi donner une orientation nouvelle à certains projets existants pour qu'ils reflètent davantage la stratégie actuelle. C'est ainsi qu'elle réexamine par exemple son rôle dans le domaine de l'exploitation des énergies nouvelles et renouvelables. On prévoit qu'à l'horizon 1990, les travaux entrepris par le Canada dans le tiers monde répondront à 90 % aux objectifs qu'elle s'est fixés récemment.

Parallèlement au lancement de la publication de l'ACDI, l'Association québécoise des organisations de coopération internationale (AQOCI) a rendu public un projet d'action globale d'organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes au Sahel.

Carrefour du meuble

La troisième édition du Carrefour international de l'ameublement se tiendra, du 3 au 6 octobre 1986, au Palais des Congrès de Montréal. Conçu pour les professionnels, les acheteurs et les spécialistes, les designers et les architectes, mais ouvert le dimanche au grand public, ce salon sera l'une des manifestations canadiennes de l'art de vivre dans l'habitat contemporain.



Fauteuil à bascule et tabouret conçus et fabriqués par la compagnie Dutailier Inc. de Saint-Pie-de-Bagot (Québec).

Le Carrefour international de l'ameublement sera un véritable salon d'affaires, le lieu privilégié d'échanges mondiaux auxquels participeront les délégations des pays étrangers qui souhaitent prospecter le marché canadien, les importateurs et distributeurs exclusifs de produits de design international, les producteurs et les créateurs d'ici.

Démarches entreprises

Afin de faire de ce Carrefour un plein succès, un certain nombre d'actions directes sont dès à présent entreprises auprès des bureaux commerciaux et des créateurs de différents pays. Des producteurs importants de plusieurs pays à l'avant-garde du design, tel l'Italie, la France et le Danemark, ont déjà manifesté leur intention d'y participer.

Un grand prix de la création sera accordé au mobilier et/ou au luminaire canadien le plus innovateur lors d'un concours s'adressant aux designers professionnels.

De plus, des modules de décoration illustrant différents types de vie seront conçus sur place par des créateurs internationaux.

Enfin, on pourra assister à une série de colloques dont l'un portera sur les secrets de la mise en marché du mobilier contemporain, et un autre sur l'éclairage de l'avenir.

Une plus grande crédibilité internationale

Le Canada a récolté à Sofia les fruits d'un travail de fond accompli depuis deux ans pour réformer l'Unesco. L'aptitude du Canada à susciter des compromis, son image rassurante de nation modérée désireuse de trouver des solutions au lieu d'enterrer les problèmes, ainsi que son leadership, s'en sont trouvées renforcées au cours de cette 23^e Conférence générale de l'Unesco.

Nos succès diplomatiques, confirmés à Sofia par l'élection de Canadiens à trois organismes intergouvernementaux évoluant autour de l'Unesco – le Bureau international d'éducation, le Programme hydrologique international, le Comité du patrimoine mondial – ont assis plus fermement que jamais la crédibilité du Canada au sein de la communauté internationale.

De plus, la ville de Québec figurera désormais au palmarès des quelque 180 sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, soit les sites d'importance mondiale, jugés en fonction de leur vocation culturelle. La ville de Québec devient donc le neuvième site canadien à être choisi par l'Unesco. Elle côtoiera, sur le plan international, le Palais de Versailles, le Centre historique de Florence, le Temple de Borobudur en Indonésie, etc. ou, au Canada, le parc national Nahanni dans les Territoires du Nord-Ouest ou le parc Kluane au Yukon.

Il faut préciser que la mise au point du premier ministre Mulroney, à la suite du discours du ministre des Relations extérieures, M^{me} Monique Vézina à Sofia, expliquant que le Canada n'avait pas l'intention de quitter l'Unesco, a donné encore plus de poids aux interventions de la délégation canadienne.

« Au sujet de l'utilité des activités de l'UNESCO, je tiens à souligner l'importance que le Canada attache à ce que fait notre organisation dans les domaines des sciences, de la condition féminine et de l'éducation.

Pour ne parler que des grands programmes dans ce dernier secteur, qu'il s'agisse d'éducation permanente et d'éducation des adultes, d'alphabétisation, de démocratisation et d'amélioration de l'éducation de base, d'égalisation des chances d'accès pour les jeunes filles et les femmes, d'éducation des personnes handicapées et ainsi de suite, le Canada a beaucoup participé à leur définition et il les appuie avec enthousiasme, » a-t-elle déclaré.

Le Canada poursuivait essentiellement deux buts à la conférence générale : protéger le fragile consensus du conseil exécutif sur la croissance zéro du budget de façon à redonner confiance aux contributeurs; s'accorder aux réalités concrètes du départ américain et resserrer les champs d'action des programmes de l'Unesco pour éviter le double emploi avec d'autres organismes multilatéraux.

D'autre part, lors de son séjour en Bulgarie M^{me} Vézina a discuté avec le président du Comité de la culture, M. Georgi Yordanov, de la possibilité de présenter à Montréal une exposition sur la Thrace.

Le ministre a aussi eu des entretiens sur les relations bilatérales canado-bulgares avec le ministre des Affaires étrangères, M. Petar Wladonov. Enfin M^{me} Vézina a rencontré le président de l'Union agro-industrielle nationale, M. Alexander Petkov pour discuter de nos relations commerciales.



Dans l'ordre habituel, l'ambassadeur du Canada en Bulgarie, M. John Fraser, le ministre des Relations extérieures, M^{me} Monique Vézina, et l'ambassadeur du Canada et représentant permanent auprès de l'Unesco, M. Ian Clark, ont rencontré des délégués des pays membres qui participaient à la 23^e Conférence de l'Unesco à Sofia.

Pour maîtriser la tension



Une société montréalaise spécialisée dans les produits électroniques biomédicaux, Thought Technology Ltd., ajoute à sa vaste gamme de produits son plus récent appareil de bioréaction le CALMPUTE. Cet appareil, qui a reçu des prix à l'échelle internationale, mesure la résistance galvanique cutanée (GSR) et peut être raccordé à bon nombre d'ordinateurs domestiques populaires. Il sert à déterminer le niveau de tension, à sonder et à analyser les émotions les plus profondes, et à maîtriser la tension. Plusieurs jeux de bioréaction stimulent l'utilisateur et lui apprennent à se détendre, car plus on est calme, mieux on travaille.

Des octets qui voyagent

Un produit de fabrication québécoise rapide, compact, reconnu aux États-Unis et en Europe, Traitex International, le tout nouveau logiciel de traitement de texte vient d'être lancé par une jeune entreprise de Sherbrooke, la Logiciels VISION.

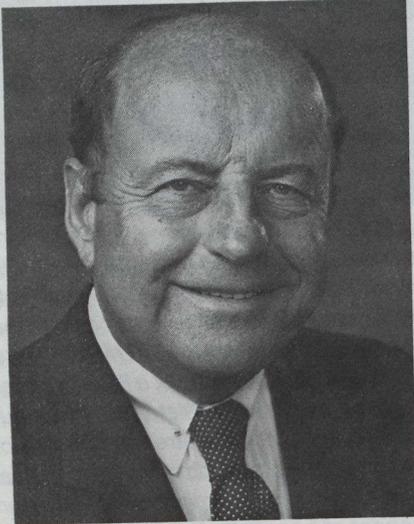
Le Traitex International peut être utilisé en français et en anglais et comprend un dictionnaire électronique, le DICTEX. Sur une seule et même disquette (ou cassette), l'utilisateur peut composer son texte et en même temps avoir recours au logiciel correcteur. En 50 secondes, le logiciel DICTEX peut revoir un texte au complet (peu importe la longueur) et corriger toutes les fautes d'orthographe.

Le dictionnaire électronique comprend quelque 200 000 mots français et à peu près 75 000 mots anglais; il y a même de l'espace prévu pour permettre aux utilisateurs d'y ajouter 20 000 mots s'ils le désirent. Grâce à ce logiciel révolutionnaire, l'utilisateur s'installe devant son ordinateur et rédige, compose et effectue ses corrections sans avoir à changer de logiciel.

Expansion du commerce entre le Canada et le Japon

Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Sinclair Stevens, a effectué, à la mi-septembre, un voyage au Japon qui s'est soldé par la signature d'une entente en vue de promouvoir la coopération industrielle entre les deux pays.

Au début, cette coopération se limitera aux domaines de la machinerie de pointe,



M. Sinclair Stevens

de la céramique et de la microélectronique. M. Stevens a déclaré que pour le ministre japonais de l'Industrie et du Commerce international, M. Keijiro Murata, et pour lui-même cette coopération stimulera les échanges technologiques entre les deux pays au niveau du secteur privé. Aussi chargeront-ils des membres de leur ministère d'établir les secteurs propres à tirer particulièrement profit de projets conjoints.

« Le projet commun à l'étude de Suzuki-General Motors, qui permettrait la construction de petites voitures au Canada, serait justement un secteur où cette coopération pourrait devenir réelle, » a mentionné M. Stevens. « Suzuki, a-t-il rappelé, utilise des robots industriels perfectionnés à son usine de montage de voitures à Kosai, dans le centre du Japon. Il est extrêmement stimulant, a souligné le ministre, de penser que General Motors pourrait partager cette technique. »

MM. Stevens et Murata ont eu un échange de trois heures et ont abordé une vaste gamme de sujets. C'est ainsi que le Japon songe à acquérir des appareils pour les opérations de sauvetage en mer et que le Challenger de Canadair compte parmi les quatre appareils auxquels il songe.

Le ministre canadien a déclaré qu'il avait été vivement encouragé par la décision de Toyota d'installer une usine au Canada.

Quant à l'endroit où sera située cette usine, le ministère fédéral exposera en détail tous les lieux disponibles et propices, mais les sociétés prendront la décision finale.

Commerce et investissements

D'autre part, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada, Mme Pat Carney, s'est aussi rendue au Japon le 22 septembre pour s'entretenir avec les dirigeants gouvernementaux et des représentants du monde des affaires de ce pays.

Mme Carney, au cours de sa visite qui a duré six jours, a discuté des possibilités d'investissements et d'échanges commerciaux dans le secteur de l'énergie créés par la nouvelle orientation de la politique du Canada. Elle a affirmé que la réaction très favorable du monde des affaires international, prouve que nos nouvelles politiques énergétiques et commerciales réussiront à stimuler la croissance économique.

Le ministre a souligné que « le Japon peut lui aussi profiter de ces changements de politiques, plus particulièrement dans certains secteurs importants du commerce bilatéral, tels ceux du charbon, de l'énergie nucléaire, et des hydrocarbures ».

Mme Carney a rencontré le ministre de l'Industrie et du Commerce international du Japon, M. Keijiro Murata, et les présidents des sociétés engagées dans le projet canado-japonais de gaz naturel liquéfié. Elle a échangé également avec le président de la Société d'aménagement électrique, le président de la Société pétrolière nationale du Japon, et des dirigeants de l'industrie japonaise de la sidérurgie. Le 25 septembre, la ministre était reçue par

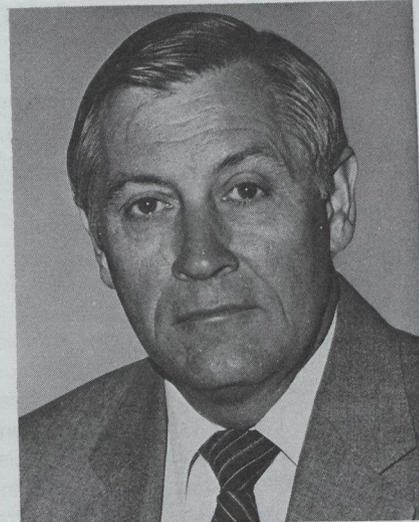


Mme Pat Carney

le Keidanren, une fédération d'organisations commerciales du Japon.

Entretiens de Toronto

Le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, s'est adressé, le 28 octobre dernier, aux participants de la neuvième série d'entretiens qui s'est tenue à Toronto. Ces entretiens ont été organisés dans le but d'accroître la compréhension et d'intensifier les relations commerciales entre les deux



M. James Kelleher

pays. Dans son allocution, M. Kelleher a déclaré que « l'objectif du Canada constituait le thème même du dialogue, à savoir, l'ouverture des marchés canadiens et japonais ». Le ministre a donné un aperçu des relations commerciales actuelles ainsi que de la grande initiative commerciale lancée par le Canada dans la région du Pacifique. Voici quelques extraits de cette déclaration.

« Le Japon est notre deuxième partenaire commercial; le Canada est le onzième marché et le septième fournisseur du Japon. En 1984, nos exportations vers ce pays représentaient 70 % de toutes les exportations canadiennes vers l'Europe de l'Ouest. Le Canada est heureux de se voir compté parmi les exportateurs fiables et stables pour des produits tels que le charbon, l'aluminium, le bois d'œuvre, la pâte à papier, le cuivre et le colza. Ces denrées représentaient d'ailleurs 95 % de nos exportations vers le Japon l'an dernier.

Investissements bilatéraux

L'intérêt que présente l'industrie canadienne pour le marché japonais est évident, comme en témoignent les milliards de dollars investis dans l'établissement d'usines et la mise en place d'infrastructures qui nous permettent de répondre à nos obligations. Nous sommes tous au courant des importants

investissements dont l'industrie du charbon, notamment, a bénéficié au cours des quinze dernières années . . .

En 1984, 30 % des investissements à l'étranger effectués par les compagnies japonaises d'assurance sur la vie ont été faits au Canada, qui vient ainsi au second rang seulement après les États-Unis, dont la part a été de 35 %. Les investissements au Canada se sont chiffrés à 7,2 milliards de dollars. Pendant la même période, les Canadiens se taillaient une part de plus en plus importante du marché des prêts consortiaux de Tokyo. Pendant l'année écoulée seulement, huit provinces ont conclu des accords à long terme à ce chapitre.

Les investissements directs du Japon au Canada se chiffrent à 1,3 milliard de dollars. Notre part des investissements japonais directs à l'étranger, soit 2,3 % contre 27 % pour les États-Unis et 5 % pour l'Australie, n'est cependant pas aussi importante qu'elle pourrait l'être. Le gouvernement se félicite, bien entendu, du fait qu'un grand nombre de nouveaux projets d'investissement ont été annoncés par le Japon depuis l'adoption de la Loi canadienne sur les investissements. Cette nouvelle loi a eu notamment pour effet de faciliter l'accès des compagnies japonaises au marché canadien.

Le Canada se montre aussi, par d'autres aspects, plus accueillant à l'égard des entreprises. Les changements que nous avons apportés au Programme énergétique national sont très importants. Au cours de l'année passée, nous avons jeté les bases d'une politique énergétique qui nous permettra d'atteindre notre objectif de relance économique. Deux accords sur l'énergie, l'un avec l'Est du Canada et l'autre avec l'Ouest, revêtent à cet égard une importance particulière . . .

Initiatives japonaises

Nous nous réjouissons de la politique de libéralisation annoncée en avril par le premier ministre, M. Nakasone. Nous accueillons favorablement l'annonce, faite le 30 juillet par le gouvernement japonais, des grandes lignes d'un programme d'action en vue de mettre cette politique en application. Ces initiatives marquent un progrès certain. Nous sommes par ailleurs heureux de voir que le Japon se montre favorable à une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales, qui incluraient le commerce des services . . .

Pour ce qui est de l'avenir, notre intention est de tirer le meilleur parti des changements qui seront apportés au système commercial. Nous ne pouvons toutefois compter uniquement sur d'éventuels changements pour renforcer nos liens économiques bilatéraux avec le Japon.

Initiatives canadiennes

Nous avons lancé une grande initiative d'expansion commerciale dans la région du Pacifique, et le Pacifique, c'est d'abord le Japon.

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec le milieu des affaires et les gouvernements provinciaux, prendra cette année un certain nombre de nouvelles initiatives visant à encourager et à favoriser la coopération, en particulier dans le secteur de la fabrication, entre les compagnies canadiennes et japonaises. Ces initiatives comprennent de nouvelles mesures de promotion commerciale en vue d'associer le Canada et le Japon à des campagnes de commercialisation conjointes sur les marchés d'Amérique du Nord, du Japon et de pays tiers.

Nous avons pris également un certain nombre de décisions précises pour renforcer les relations commerciales économiques entre nos deux pays. Il y a deux semaines, j'ai annoncé l'ouverture d'un consulat général à Osaka. Ce bureau sera en activités avant la fin de l'année. Cette mesure s'inscrit non pas simplement dans le contexte de nos relations bilatérales, mais également dans celui de l'application concrète de notre stratégie nationale sur le commerce, axée tout particulièrement sur l'Asie, le Pacifique et les États-Unis. »

Au cours du seul mois de novembre, des missions commerciales ont représenté au Japon 40 compagnies canadiennes de pièces automobiles, 16 fabricants de matériaux industriels et dix grands utilisateurs de systèmes robotisés de fabrication. D'ici la fin de l'année et au début de 1986, des missions de ce genre, portant sur d'autres secteurs, notamment la biotechnologie, la microélectronique et les industries spa-

tiales, seront organisées avec l'entière collaboration des autorités japonaises.

Autocommutateur numérique

Dans le cadre de nos relations commerciales avec le Japon, notons que Northern Telecom Japan Inc., une filiale de Northern Telecom est le premier fabricant étranger d'équipements de télécommunications à installer au Japon un grand autocommutateur privé (PBX) intégralement numérique.

Cet autocommutateur, un SL-1, est installé dans le complexe hôtelier d'Hanamaki, dans le cadre d'une entente conclue avec la compagnie Nippon Telegraph and Telephone (NTT), entente aux termes de laquelle Northern Telecom a été choisie comme l'un des fournisseurs de grands systèmes de téléphonie privée PBX intégralement numériques.

Le système SL-1 de Northern Telecom dessert 900 lignes téléphoniques dans les trois hôtels du complexe. Il est doté d'un logiciel hôtelier spécialement conçu pour faciliter la gestion des communications dans les hôtels. Ainsi, ce logiciel permet de tenir compte des appels reçus par des clients des autres hôtels du complexe. Les factures téléphoniques sont donc préparées automatiquement et sans erreur, même pour des groupes nombreux, que leurs membres logent ou non dans le même hôtel.

La gamme de ces systèmes SL-1 a été homologuée par NTT en vue de leur vente et de leur installation au Japon. Ce sont les systèmes les plus vendus au monde. En effet, on en a exporté plus de 14 000 dans 61 pays. Northern Telecom est le deuxième concepteur et fabricant de matériel de télécommunications en Amérique du Nord et le sixième à l'échelle mondiale.



Système numérique de téléphonie privée de Northern Telecom.

L'industrie du plastique au premier rang dans le monde

L'industrie canadienne du plastique occupait le premier rang mondial l'an dernier, à plus d'un point de vue, et elle maintient son leadership cette année.

Selon le directeur des affaires économiques de la Société des industries du plastique du Canada (SIP), M. Faris Shammas, le plastique deviendra en l'An 2000 le plus important secteur économique du Canada.



Cette année, ajoute l'économiste de Don Mills (Ontario), l'industrie canadienne du plastique connaîtra une croissance de l'ordre de 12 % et les ventes annuelles atteindront près de 9 milliards de dollars en décembre.

À la fin du mois d'avril, le plastique fournissait déjà de l'emploi à quelque 70 000 travailleurs et en mai, les expéditions s'élevaient à 8,4 milliards de dollars.

La SIP tenait, en juin dernier à Vancouver, un colloque auquel participaient 29 principaux pays producteurs de plastique, comme le Japon, les États-Unis et l'Australie. Le Canada s'y révélait de loin le plus optimiste en ce qui a trait à la croissance de ce secteur.

Le Canada occupait alors le premier rang mondial pour la croissance de la production,

des exportations et de l'utilisation de résine, la matière première. Il se plaçait aussi en tête pour les exportations de produits en plastique, pour la valeur du volume de production par employé et pour la croissance de la demande par habitant.

Le plastique se classe par ailleurs comme notre quatrième plus importante industrie.

L'an dernier, la valeur de la production, en dollars constants de 1971, atteignait 1,9 milliard de dollars dans la fabrication d'automobiles, 1,4 milliard dans les pâtes et papiers, 1,3 milliard dans les pièces et accessoires de l'auto et 1,2 milliard dans le plastique.

Mais de 1972 à 1984, le plastique a connu une croissance de 167 % comparativement à 112 % pour l'auto et à 92 % pour les pièces.

Interplas 85

Dans le cadre du salon INTERPLAS 85, qui avait lieu en septembre à Birmingham, 14 sociétés canadiennes ont mis en vedette un matériel novateur qui facilite toutes les opérations de traitement du plastique. Citons entre autres un dispositif de pesage et de mélange du plastique qui permet d'élaborer une formule exacte de dosage des granulés et un système de séchage des résines plastiques plus rapide et plus efficace que les séchoirs standard. Nos sociétés ont

aussi présenté une jauge magnétique ultrasensible qui mesure avec précision l'épaisseur des couches de plastique pendant ou après la fabrication, permettant ainsi une application uniforme. Pour la décoration des produits du plastique, on offrait des machines tout usage d'estampage à chaud. Ces machines, parmi les plus perfectionnées sur le marché, sont dotées de commandes numériques et peuvent décorer, imprimer et estamper une variété infinie de motifs.

Outre ce matériel d'avant-garde, on y présentait une gamme standard de moules, d'extrudeuses, de machines à injection, de systèmes de moulage par soufflage, et de vis-mères. Qu'il s'agisse d'onduleuses pour la fabrication de tuyaux aux dimensions et aux formes précises, ou encore de machines de moulage par injection qui permettent de former des pièces minuscules et complexes, notre matériel de moulage assure la fiabilité et le moulage efficace de tous les produits du plastique.

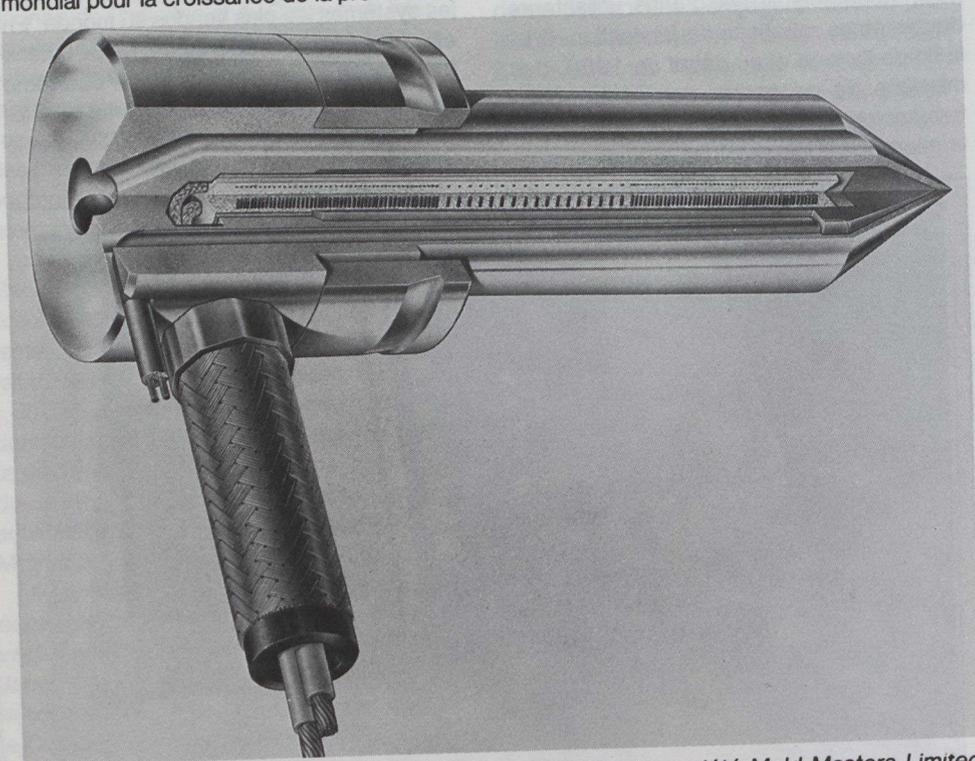
Les fabricants canadiens, armés d'une gamme complète de produits qu'ils peuvent adapter aux besoins précis de leur clientèle, ne cessent de conquérir le marché international et d'en obtenir une part toujours grandissante.

Une formule originale

Afin d'encourager les 20 000 employés de ses cinq filiales à acheter produits et services des entreprises qui lui sont apparentées, la société torontoise Trilon Financial a trouvé quelque chose de nouveau : leur offrir des actions de la maison, en quantité proportionnelle à leurs achats. Plus important encore, les employés deviendront en même temps propriétaires de la compagnie.

Société de gestion qui détient le contrôle de Royal Trustco, Royal LePage, London Life Insurance, Wellington Insurance et de la société de location CVL Inc., Trilon appartient à Brascan, filiale d'Edper Investments.

Tout employé, donc, qui aurait besoin de l'un ou l'autre des 13 produits mentionnés dans le programme d'épargne-actions que la compagnie vient d'annoncer est encouragé à « acheter chez soi ». On ne lui offrira pas de rabais en espèces mais une certaine somme sera versée dans un compte qui lui permettra d'acheter des actions de la société. C'est la compagnie elle-même qui achètera ces actions qui valent environ 20 \$ sur les marchés boursiers. L'employé pourra demander l'équivalent en argent de ses actions immédiatement, en laissant l'administration à Trilon ou prendre possession du certificat attestant qu'il possède des actions de Trilon.



Dans la gamme des produits de traitement du plastique, la société Mold Masters Limitede de Georgetown (Ontario) présente une innovation sur le marché européen : son distributeur modulaire compact doté de modules dont les réchauffeurs intégrés maintiennent un équilibre constant et naturel entre la fonte et la fluidité des matières.

Exposition sur la vie et l'œuvre de John Buchan

Une exposition intitulée *Coup d'œil sur John Buchan : sa vie au Canada et son héritage*, a été inaugurée le 28 mai à la Bibliothèque nationale par M^{me} Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada, en présence du fils de John Buchan, le second lord Tweedsmuir.



M. John Buchan, premier baron Tweedsmuir d'Elsfield, gouverneur général du Canada de 1935 à 1940.

Cette exposition en montre jusqu'au 15 août traitant de la vie et de l'œuvre de John Buchan, gouverneur général aux dons multiples, peut-être mieux connu des Canadiens sous le nom de lord Tweedsmuir. Elle mettait l'accent sur ses réalisations en tant que gouverneur général, sur son œuvre d'écrivain et sur le rôle qu'il a joué dans l'instauration des prix littéraires du Gouverneur général. L'œuvre la plus connue de Buchan est, sans conteste, *The Thirty-Nine Steps*, qui a été portée à l'écran par Hitchcock. Mais John Buchan n'a pas écrit que des romans d'espionnage; on lui doit aussi des œuvres plus sérieuses, comme ses biographies de lord Minto, de sir Walter Scott, de Jules César et d'Oliver Cromwell.

L'exposition présentait des objets ayant appartenu à John Buchan, y compris les manuscrits, textes dactylographiés et premières éditions de plusieurs de ses publications, ainsi que les lettres qu'il a échangées avec de grandes personnalités de son temps. Des photographies, coupures de journaux et spicilèges situaient ses écrits dans le contexte de l'époque. En outre, une section spéciale de l'exposition était consacrée aux lauréats des prix littéraires du gouverneur général; on pouvait y admirer des spécimens des œuvres primées, reliés avec art par Pierre Ouvrard de Montréal.

Semaine internationale de la musique numérique

Le Centre d'art de Lévis (Québec) tiendra une semaine internationale de musique numérique, du 6 au 9 mars 1986, afin de jeter un regard global sur la musique par ordinateur et de la sortir des enclaves universitaires.

L'événement réunira une dizaine de spécialistes canadiens, américains et européens qui viendront donner leur opinion sur le sujet et faire état des recherches actuelles. Une vingtaine de chercheurs sont présentement contactés pour produire à cette occasion un texte original sur le thème : « L'impact de la technologie numérique sur la musique comme art d'interprétation ».

Outre ces discussions, la semaine offrira une série de spectacles consacrés à l'interprétation de la musique numérique. Ces spectacles regrouperont des artistes de réputation internationale et du Québec.

Le coordonnateur artistique de ce projet, M. Nil Parent, professeur agrégé à l'École de musique de l'Université Laval, perçoit cette semaine comme un tremplin pour le fonctionnement d'un atelier permanent de musique par ordinateur.

Premier du genre au Québec, cet atelier, depuis peu en opération au Centre d'art, a été rendu possible grâce à une subvention du Conseil des arts du Canada.

Deuxième édition des Canadian Subject Headings

La Bibliothèque nationale du Canada vient de publier la deuxième édition de cet ouvrage de référence essentiel pour les bibliothécaires, les documentalistes et tous ceux qui s'intéressent aux études canadiennes. Ce répertoire de vedettes-matières canadiennes en langue anglaise a été considérablement revu et augmenté pour tenir compte des modifications apportées aux *Library of Congress Subject Headings* depuis 1976 et de la deuxième édition des *Règles de catalogage anglo-américaines*. Il a la grande qualité d'établir des correspondances avec les vedettes de langue française du *Répertoire de vedettes-matières* de l'Université Laval.

La deuxième édition des *Canadian Subject Headings* (CSH2) guide davantage l'utilisateur, et facilite sa recherche. Elle détaille soigneusement la nomenclature de divers domaines : géographie, histoire, politique, littérature, questions constitutionnelles, langues officielles, peuples autochtones et mosaïque ethnique du Canada. On y trouve : — une introduction fouillée en français et

en anglais, riche en notes explicatives et en instructions;

- de nombreuses vedettes-matières établies suivant les normes les plus récentes et en harmonie avec les *Library of Congress Subject Headings* et la deuxième édition des *Règles de catalogage anglo-américaines*;
- un réseau serré de renvois;
- deux index, anglais-français et français-anglais, qui établissent une correspondance entre les vedettes des CSH2 et les vedettes en langue française du *Répertoire de vedettes-matières*.

Sonatine de Micheline Lanctôt triomphe au Japon

Le film *Sonatine*, réalisé par Micheline Lanctôt, a attiré un nombre record de cinéphiles lors de la première semaine du cinéma du Québec au Japon.



Micheline Lanctôt

Les trois représentations de cette production ont eu lieu à guichets fermés. De plus, un nombre très élevé de personnes étaient présentes à l'ensemble de cet événement cinématographique qui vient de se terminer.

Environ 4 500 personnes ont pu voir les six films au programme, fait exceptionnel pour un cinéma presque inconnu au Japon, ont constaté la plupart des journalistes et critiques japonais.

On rapporte que les cinéphiles ont même accepté de voir *Sonatine* les uns assis sur des coussins dans les allées, les autres debout. On a dû refuser des centaines de personnes et les organisateurs prévoient une autre représentation au début du mois de décembre.

La critique n'a d'ailleurs pas ménagé ses éloges pour les six œuvres cinématographiques. Outre *Sonatine*, les films présentés étaient : *La guerre des tuques* de Roch Demers, *Mario* de Jean Beaudin, *Les années de rêve* de Jean-Claude Labrecque, *Jacques et Novembre* de Jean Beaudry et *La femme de l'hôtel* de Léa Pool.

Rappelons que les réalisateurs du film *Jacques et Novembre* ont remporté un prix spécial du jury il y a quelques mois, lors du Festival international du film de Tokyo.

Cette semaine du cinéma québécois a été organisée par la société japonaise PIA et la société québécoise Yoshimura-Gagnon inc., en collaboration avec la Délégation du Québec à Tokyo. Des négociations se poursuivent pour la vente des droits de distribution de ces films.

Affaires express

Le gouvernement canadien a pris la décision d'accroître la représentation commerciale canadienne dans la région du Pacifique. Il ouvre en effet, à Osaka, un consulat général dont l'activité sera fortement centrée sur le commerce et l'acquisition de technologie. Le gouvernement canadien envoie aussi quatre autres délégués commerciaux en Chine et ouvrira un consulat à Shanghai avant la fin de l'année. « Nous avons commencé à mettre en œuvre une série de projets spéciaux dans toute la région de l'Asie et du Pacifique, et nous examinons le bien-fondé de plusieurs autres projets, dont certains à exécuter en Corée », a déclaré le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher.

Une entreprise de produits de plastique qui compte déjà six usines au Canada, Scepter Manufacturing, a construit à Saint-Laurent (Québec) une usine d'extrusion de tuyaux en PVC. L'usine abritera les locaux de gestion et d'administration ainsi qu'un centre de distribution. Elle commencera ses activités au printemps prochain et devrait produire 30 millions de livres de tuyaux dès la première année. Outre ses usines au Canada, Scepter en compte une aux États-Unis, en plus de six centres de distribution qui emploient plus de 750 personnes. Son chiffre d'affaires dépasse les 100 millions de dollars.

Les pétrolières canadiennes ont exporté en juillet 1,89 million de mètres cubes de pétrole brut, soit 19,6 % de plus qu'en juillet 1984, et en ont importé 1,37 million de mètres cubes, 6 % de plus que l'an dernier pour la période correspondante. Quant au gaz naturel, les exportations étaient en hausse de 21,5 % avec 1,63 milliard de mètres cubes et les ventes au Canada se sont accrues de 4,2 % atteignant 2,52 milliards de mètres cubes.

Sico Inc. a lancé sur le marché public, à la mi-novembre, une émission d'actions ordinaires d'un montant de 25 à 30 millions de dollars. Cette société, qui a fait sa marque dans les peintures et vernis, a adressé à cette fin un prospectus provisoire aux commissions des valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario.

La Colombie-Britannique offrira, du 7 au 14 mai, dès l'ouverture d'EXPO 86, ses meilleurs produits et services, à l'occasion d'une foire qui aura pour thème « Venez voir et acheter ». La foire commerciale de la Colombie-Britannique aura lieu au stade de B.C. Place, près du pavillon de la province à l'Expo; on y

attend plus de 300 exposants pour y montrer la qualité de l'industrie de la province et le mode de vie de ses habitants. Pour de nombreuses entreprises et organisations de la Colombie-Britannique, la foire représente une façon attrayante et économique de trouver des marchés et de se faire connaître auprès des visiteurs canadiens et étrangers.

Les nouvelles technologies qui recourent aux capteurs dans les domaines de fabrication automatisée ont été le clou de SENSORS 85, nouvelle conférence parrainée par la Society of Manufacturing Engineers (SME) à l'hôtel Westin de Détroit (Michigan) du 5 au 7 novembre. Une journée a été consacrée à chacun des trois domaines de la technologie propre aux capteurs, à savoir les capteurs destinés à la robotique, aux machines-outils et aux pièces à usiner. L'exposition a donné l'occasion d'examiner les toutes dernières nouveautés en la matière.

Canadair a conclu une entente avec la société chinoise Poly Technologies, aux termes de laquelle cette dernière achètera trois avions *Challenger-601* pour le compte de la République populaire de Chine. L'entente prévoit aussi l'achat de pièces et de matériel connexes ainsi que la prestation des services y afférents. Les appareils seront aménagés pour le transport de passagers. La livraison des appareils finis est prévue pour l'été 1986. Innotech Aviation, de Montréal, sera chargée de l'installation du matériel avionique supplémentaire et de l'aménagement intérieur des avions. Canadair a déjà livré le premier de ces appareils à Innotech.

La firme BMW entend porter la valeur de ses achats de pièces automobiles canadiennes, qui a atteint 8,5 millions de dollars en 1984, à plus de 40 millions avant la fin de la décennie. Ceci favorisera le développement de nos fabriques de pièces, notamment en ce qui touche les composantes de pointe. La BMW incitera également les fournisseurs de pièces allemandes à investir davantage au Canada, soit directement ou dans le cadre d'initiatives à frais partagés avec des entreprises canadiennes. La réalisation de ces objectifs sur le plan des achats et des investissements rendront la BMW admissible à un programme de réduction des droits de douane mis sur pied par le gouvernement fédéral à l'intention des constructeurs d'automobiles de l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Pouvons-nous vous être utile?

Si vous souhaitez obtenir l'adresse d'une société ou d'un organisme dont le nom est mentionné dans le présent numéro de *Reportage Canada*, veuillez remplir ce formulaire et le retourner à l'adresse indiquée dans la case ci-dessous.

Nom de la société ou de l'organisme :

.....

Nom et adresse de l'expéditeur :

.....

.....

.....

Nouvelles brèves

Une autre province du Canada, l'Île-du-Prince-Édouard, a annoncé sa participation à l'Expo 86. Elle se joint à la Colombie-Britannique, à l'Alberta, à la Saskatchewan, à l'Ontario, au Québec, à la Nouvelle-Écosse, au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest. « Nous espérons établir une présence qui fera connaître aux visiteurs l'histoire, la culture et le mode de vie de l'Île-du-Prince-Édouard », a déclaré le ministre de l'Industrie de cette province, M. Wilbur MacDonald.

Le Canada a été une destination populaire pour les touristes américains cet été. Statistique Canada rapporte que 5,6 millions d'Américains ont traversé la frontière au mois d'août, ce qui représente une augmentation de 5,3 % par rapport au mois d'août 1984. Il faut dire que la valeur de leur monnaie avantageait les touristes américains.

Reportage Canada est publié par la Direction des services d'information à l'étranger, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0G2.

Télex : 053-3745.

Rédactrice en chef : Annie Taillefer.

Les observations ou suggestions des lecteurs sont bienvenues. Prière d'indiquer la source d'information pour tout article ou extrait d'article reproduit.

This publication is also available in English under the title Canada Reports.

Canada